

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX MEMBRES DE LA 1^{ère} COMMISSION

1. Que faut-il entendre par administration de la justice?
2. Quel est le système d'administration de la justice qui prévaut dans votre pays?
3. Quels sont les rapports entre le pouvoir judiciaire et le ministre de la justice. Ce ministre décide-t-il de l'administration de la justice?
4. Qui décide du budget affecté à la Justice? Est-ce le gouvernement? est-ce le pouvoir législatif (parlement)? Est-ce le pouvoir judiciaire?
5. Qui décide de l'utilisation des crédits?
6. Qui fait les nominations dans le pouvoir judiciaire? Celui-ci intervient-il dans ces nominations? Comment?
7. Qui décide des effectifs (nombre)
des juges?
du ministère public?
du personnel des greffes et des parquets?
8. Qui nomme le personnel des greffes - des parquets?
9. Qui organise la documentation (informatique)?
10. Qui est responsable de la bibliothèque dans chaque juridiction?
11. L'administration de la justice est-elle liée à l'indépendance des magistrats?
12. La question de l'administration de la justice a-t-elle donné lieu dans votre pays à une ingérence de l'exécutif ou du législatif dans l'exercice des fonctions judiciaires?